arc

Innovative glass
for a better world

Rapport Développement Durable 2022

Chers partenaires

L'année 2022 a été proclamée "Année Internationale du Verre" par l'Organisation des Nations Unies, rappelant que le verre est un matériau unique, sain, recyclable et qui dispose d'un potentiel d'innovation très élevé dans de multiples domaines (scientifique, économique, artistique, culturel...). Il apparaît comme un élément incontournable dans la transition vers un monde meilleur, plus respectueux de l'environnement.
A ce titre, Arc a pleinement pris part et a initié plusieurs actions et partenariats afin de développer la notoriété de la filière verre dans le monde entier. Vous pourrez retrouver ces initiatives tout au long de ce rapport.

2022 a également été fortement marquée par le conflit opposant l'Ukraine à la Russie et l'explosion inédite des coûts de l'énergie qui s'en est suivie. Ces tensions géo-politiques et leurs conséquences sont venues fragiliser le monde industriel et plus particulièrement les industries verrières.
Certaines n'ont eu d'autres choix que de stopper temporairement leur activité. Chez Arc, alors que notre facture énergétique affichait une hausse de 100 millions d'euros rien que pour notre site français, nous avons pris la décision de réduire fortement notre activité tout en continuant à servir au mieux nos clients. De nombreuses équipes ont été impactées, et le sont encore aujourd'hui, par le chômage partiel, c'est pourquoi je tiens à souligner cet esprit de solidarité et de résilience qui nous caractérise et nous aide à avancer, à nous remettre en question et à progresser chaque jour face aux difficultés.

Cette crise nous a montré à quel point la bonne maîtrise et l'agilité de nos équipes concernant l'alimentation en énergies et le mode de fonctionnement de nos installations devaient rester une priorité pour notre Groupe tout comme la recherche permanente de procédés plus respectueux de notre environnement. Dans ce contexte, Arc place plus que jamais ses ambitions environnementales au cœur de sa stratégie. "Innovative glass for a better world", notre vision, reflète toute l'ambition de notre Groupe de nous engager vers une production et une consommation plus responsables, offrant de nouvelles solutions à nos clients, pour de nouveaux modes de consommation. Nous avons notamment l'ambition d'ici 2030, de réduire de plus d'un tiers nos émissions de CO_2 sur le site d'Arc France, de près de 40% notre consommation d'énergie fossile et de 80% nos prélèvements d'eau.

Le groupe Arc, c'est également plus de 7 000 talents engagés à travers le monde. Leur santé, leur sécurité et leur développement sont nos priorités au quotidien.

Nous avons tous un rôle à jouer pour tendre vers un monde meilleur : vous découvrirez au fil de ces pages les progrès déjà réalisés et notre cap pour les années à venir au travers d'actions concrètes pour y parvenir.

Je vous souhaite une très bonne lecture.
Bien cordialement,

Nicholas Hodler
Président & CEO

Groupe 04

Stratégie 13

Économie Circulaire 21

Équipes 35

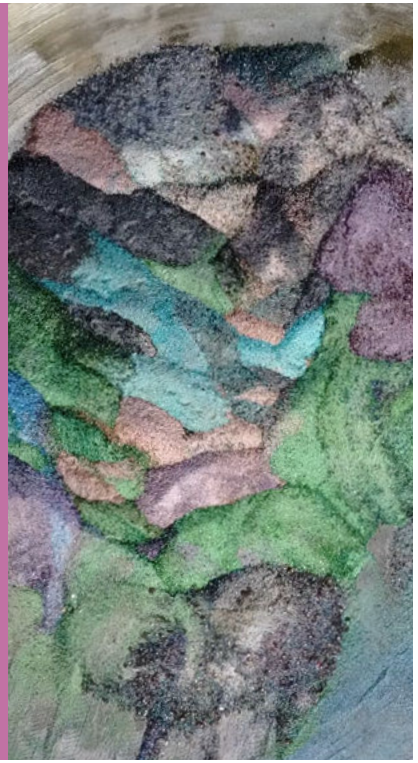

Groupe Contexte entreprise

HISTORIQUE

Leader mondial des arts de la table, le Groupe Arc conçoit des solutions en verre innovantes et durables pour le quotidien, dédiées au plaisir de boire, de manger et d'embellir nos intérieurs.

L'entreprise est née en 1825 dans le Nord de la France, à Arques, où se trouvent toujours le siège du Groupe et son pôle Recherche et Développement. Le site d'Arques est le plus grand site de production verrière dans le monde, huitième plus grand site industriel français.

Avec des unités de production en France (Arc France - AF), aux États-Unis (Arc North America - ANA), en Chine (Arc Glass China - AGC) et aux Émirats Arabes Unis (Arc Middle East - AME), le Groupe produit chaque jour plus de 4 millions d'articles. Arc emploie **7 000 collaborateurs permanents dans le monde dont 4 800 en France** et a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 900 millions d'euros.

À travers ses marques Luminarc®, Arcoroc®, Cristal d'Arques® Paris et Chef & Sommelier®, Arc s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels.

Le Groupe est présent sur de nombreux marchés, notamment celui de la grande distribution, de l'hôtellerie, de la restauration, des bars et cafés, des cavistes et des collectivités (écoles, hôpitaux, maisons de retraite et cantines d'entreprises). Il propose également des solutions sur mesure pour les industriels telles que des pots à bougies et produits promotionnels.

3 CIRCUITS DE DISTRIBUTION
pour couvrir l'ensemble des secteurs

Conception, production et distribution d'articles d'arts de la table et de produits verriers professionnels.

Consumer Goods - 41 % du chiffre d'affaires total
Articles d'arts de la table destinés au grand public.
Marques principales : Luminarc®, Cristal d'Arques® Paris, marques de distributeurs.

Food Service - 24 % du chiffre d'affaires total
Articles d'arts de la table destinés aux professionnels de l'hôtellerie, de la restauration et des collectivités.
Marques principales : Arcoroc®, Chef&Sommelier®.

Arc Customised Glass - 35 % du chiffre d'affaires total
Conception de solutions sur mesure pour les professionnels : industrie, publicité, prime et fidélité.

RÉPARTITION DES VENTES PAR RÉGION

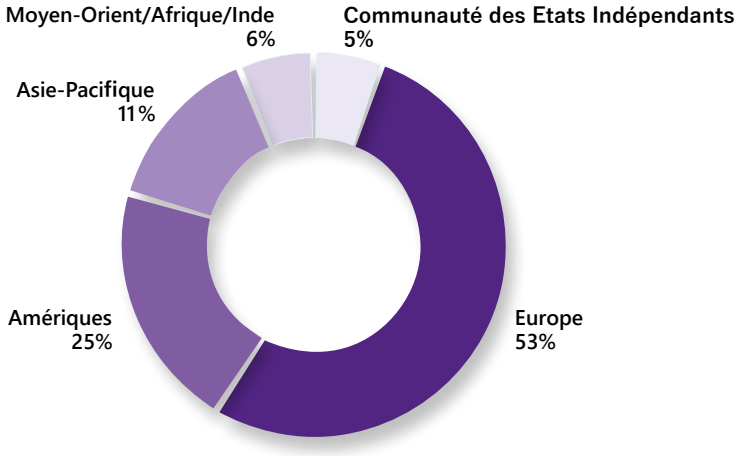

PRÉSENCE MONDIALE

CHIFFRES CLÉS

7 000
EMPLOYÉS
PERMANENTS

4M
D'ARTICLES
PRODUITS CHAQUE JOUR

4
SITES
DE PRODUCTION

160+
PRÉSENTS DANS
PLUS DE 160 PAYS

4
MARQUES

3
CIRCUITS DE DISTRIBUTION
Consumer Goods
Food Service,
Arc Customised Glass

12
ENREGISTREMENTS
DE PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE R&D
CHAQUE ANNEE

900 M €
D'EUROS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2022

74M
D'EUROS
D'INVESTISSEMENTS EN 2022

Valeurs et ligne stratégique

En 2021, nous avons dévoilé la nouvelle vision du Groupe pour le futur : **"Innovative glass for a better world"**. Cette signature qui accompagne désormais notre logo officiel, permet aux 7 000 salariés d'Arc de donner du sens à leur engagement quotidien quels que soient leur rôle et leur position dans l'entreprise. Nous nous retrouvons également autour de valeurs communes : l'Excellence, l'Innovation, le Respect des personnes et de l'environnement, l'Esprit d'équipe et la Responsabilité.
Des valeurs qui fédèrent et guident chacun de nous dans ses activités avec un état d'esprit commun.

Dans un contexte économique fragilisé par les années de crise sanitaire, puis la crise énergétique en Europe et face à un environnement compétitif élevé, nous avons établi un plan d'investissement ambitieux pour garantir la croissance d'Arc et assurer ainsi la pérennité du Groupe.

Ce plan repose sur 4 priorités stratégiques partagées à l'échelle du Groupe. Ces 4 priorités stratégiques représentent le socle de nos actions quotidiennes. Elles nous guident et apportent du sens à notre mission quotidienne. Chacun contribue ainsi au succès de l'entreprise. De plus en plus, le développement durable devient une ligne de conduite aux yeux de nos clients et partenaires.

En tant que groupe industriel mondial, nous sommes convaincus que l'activité d'Arc doit être pilotée en prenant en compte un optimum composé des dimensions sociales, environnementales et de notre profitabilité. Cet ensemble constitue aujourd'hui le cœur de nos objectifs stratégiques.

Nous développons également des solutions qui contribuent activement à la transition vers un nouveau modèle d'économie circulaire. Nos contenants en verre innovants et durables, qui représentent une excellente alternative à l'usage unique, illustrent notre engagement à participer à la construction d'un monde plus durable.

Travailler en sécurité

Améliorer notre performance opérationnelle et notre profitabilié

Responsabiliser nos équipes

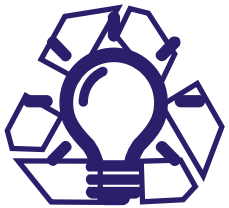

Innover durablement

SYSTÈME DE MANAGEMENT

La vision, la mission, les valeurs et les priorités stratégiques constituent la gouvernance de notre système de management arcWAY. Ce système a été construit avec les collaborateurs qui ont pu contribuer à la récente évolution de nos valeurs et de notre modèle managérial en participant à des groupes de travail.

ArcWAY définit et met en œuvre des pratiques et des standards communs dans toutes les entités du Groupe pour améliorer notre performance globale tout en satisfaisant nos collaborateurs, clients et partenaires.

C'est un système de management qui repose sur des lignes directrices définies au niveau du Groupe couvrant chacun des processus clés ; chaque ligne peut être complétée par des standards ou pratiques répondant aux exigences ou spécificités locales.

Nous y définissons, entre autres, nos politiques et standards en matière de sécurité, qualité, environnement et responsabilité sociétale de l'entreprise.

La gestion de nos activités, les procédures et autres standards associés à ces activités sont basés sur des normes ISO ou des référentiels mondialement reconnus et intègrent les besoins et attentes de nos parties intéressées.
À titre d'exemple, à ce jour, 3 entités de production sur 4 du groupe Arc ont obtenu la certification ISO 9001 et 2 sur 4 la certification ISO 50001.

Nous souhaitons également poursuivre et renforcer l'implication de chacun, à travers le déploiement d'une véritable culture de l'amélioration continue dans nos activités et favoriser la transmission de savoirs entre les collaborateurs.

ArcWAY est également mis en œuvre au travers de programmes Groupe tels que la formation et la sensibilisation des managers la sécurité, le programme Responsible en matière de développement durable, l'évolution de notre modèle managérial et différentes initiatives que nous détaillerons plus loin.

ÉTHIQUE

L'intégrité, la fiabilité et la responsabilité sont au cœur des actions et incarnent les valeurs du groupe Arc.

Cet engagement se concrétise par une culture croissante de l'éthique, de la conformité, des achats responsables et par les initiatives qui en découlent.

Dans le cadre de notre système de management, nous nous engageons à revoir régulièrement nos politiques afin de les adapter aux évolutions réglementaires et/ou sociétales et de continuer à promouvoir une culture éthique au sein du groupe Arc.

Le Code d'Éthique est un élément clé dans la gestion des activités d'Arc, tant en interne que dans les relations commerciales, aussi bien en amont qu'en aval de la chaîne de valeur d'Arc.

C'est l'élément central de notre cadre stratégique de conformité et d'éthique et un élément clé du Système de Management arcWAY. Le Code d'Éthique s'adresse à toutes les filiales du Groupe dans le monde. Il décrit les comportements à adopter en interne par l'ensemble des équipes d'Arc ainsi qu'en externe vis à vis de nos parties prenantes, pour se conformer aux obligations légales et prévenir toute pratique non conforme susceptible d'avoir un impact négatif sur l'activité, les résultats et la réputation d'Arc.

Le Code d'Éthique couvre les aspects suivants

- Respect des personnes : en termes de santé, sécurité au travail, lutte contre le harcèlement
- Égalité des chances en matière d'emploi et de non-discrimination
- Respect des lois
- Respect de l'environnement
- Protection de notre entreprise et de nos actifs
- Respect de la confidentialité des informations et de la propriété intellectuelle
- Lutte contre la corruption et respect des droits de la concurrence

Des procédures mises à jour, communiquées et facilement accessibles viennent détailler les éléments du Code d'Éthique. La procédure d'alerte éthique précise par exemple ses modalités de gestion, de l'examen de la pertinence de celle-ci à l'enquête menant à la mise en place d'actions correctives ou à de potentielles sanctions disciplinaires.

Une adresse mail spécifique a été mise en place pour les signalements en cas de manquement au Code d'Éthique (ethics@arc-intl.com).
La stricte confidentialité de l'identité du lanceur d'alerte et de celle des personnes mises en cause est garantie.

Des actions de communication sont régulièrement déployées afin de faire connaître le Code d'Éthique et les procédures associées. Un programme de formation au Code d'Éthique est déployé depuis 2018 auprès de l'ensemble des collaborateurs du Groupe ayant accès à la plateforme interne de formation digitale, Arc University.

Tous les nouveaux collaborateurs qui rejoignent l'entreprise sont informés de l'existence de ce Code et signent un document attestant qu'ils en ont pris connaissance. Le Code est disponible sur l'intranet du Groupe à tout moment.

	Arc France	Arc Middle East	Arc Glass China	Arc North America
NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL UN GLOBAL COMPACT	○	○	○	○
ISO 9001	●	●	●	
ISO 50001	●		●	
ISO 14001			●	
ISO 45001			●	
ecovadis 2022	Argent 56/100			
SMETA	●	●	●	●
FSC	●			
ORIGINE FRANCE GARANTIE	●			

● Certifié ○ Membre

PARTENARIATS

Global Compact

Lancé en juillet 2000, le Global Compact est le point de départ de toute organisation apportant son soutien et sa contribution à l'atteinte des 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.
Arc en est signataire depuis 2003, offrant ainsi à son action en faveur du développement durable un cadre universellement reconnu. Nous nous impliquons plus particulièrement au sein du Pacte Mondial France ce qui nous permet d'échanger avec les pairs de la région.

CERTIFICATIONS

SMETA-4P

Le réseau SEDEX auquel Arc appartient est reconnu dans le monde entier. Il héberge la plus grande plateforme collaborative au monde visant à promouvoir et renforcer des chaînes d'approvisionnement responsables.
Elle est utilisée par plus de 74 000 membres dans plus de 170 pays pour gérer leurs performances en matière de droits du travail, de santé et de sécurité, de protection de l'environnement et d'éthique commerciale.
Les filiales du groupe Arc réalisent à fréquence biennale un audit SMETA-4P (Sedex Members Ethical Trade Audit) sur les critères sociaux, sécuritaires, éthiques et environnementaux. Ces audits nous permettent d'alimenter nos réflexions et plans d'action pour progresser sur les différents critères s'inscrivant pleinement dans les valeurs d'Arc.

Médaille Ecovadis 2022

Ecovadis est une plateforme collaborative qui a mis en place une certification RSE de renommée mondiale utilisée dans 160 pays par 100 000 entreprises. Cette certification est au cœur de l'engagement RSE d'Arc France.
Suite à l'obtention de sa médaille d'argent en juin 2021, Arc France s'est vu décerner à nouveau la médaille d'argent d'Ecovadis en mai 2022 pour ses actions de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans les domaines suivants : Environnement, Ressources humaines, Éthique et Achats durables.

Message du Directeur RSE

Après deux années, 2020 et 2021, marquées par la pandémie ; l'année 2022 fut, avec la crise en Ukraine et le choc énergétique qui s'en est suivi, une année chahutée. 2022 fut de plus marquée par l'expression des conséquences du réchauffement climatique qui ont directement impacté nos capacités de production. Les canicules et sécheresses en France ou en Chine, les gigantesques feux de forêts ou les inondations dans plusieurs régions du monde nous ont poussés à nous adapter. Cette année nous a confortés dans nos responsabilités et dans nos efforts pour transformer durablement le groupe Arc.

Dans le cadre de l'Année Internationale du Verre proclamée par l'ONU nous avons activement participé aux initiatives visant à mieux faire connaître ce matériau durable, aux multiples usages et présent dans toutes les facettes de notre vie quotidienne. Nous avons également renforcé notre soutien aux initiatives de recyclage et de réemploi du verre avec tous les acteurs de la filière.

Notre travail a également consisté à étendre nos initiatives de développement durable à l'ensemble du groupe Arc en structurant notre réseau interne, en poursuivant la consolidation et l'animation des feuilles de route de chacune des entités ou encore en développant des modules de formation spécifiques à destination des collaborateurs. Nous avons également renforcé nos liens avec les pairs des régions où nous opérons.

En Europe, et plus particulièrement en France, les ambitions politiques de division par deux des émissions de gaz à effet de serre dans l'industrie nous ont encouragés plus encore à accélérer notre feuille de route de décarbonation. Les équipes R&D n'ont pas ménagé leurs efforts dans la mise au point de technologies de fusion bas carbone.

Dans les pages de ce rapport, nous vous présentons une vue d'ensemble de notre parcours en matière de développement durable, y compris le chemin parcouru, la situation actuelle et la direction à venir. La route est encore longue et ardue. C'est avec nos partenaires, collaborateurs, clients, fournisseurs et pairs que nous parviendrons à nous transformer et à poser ensemble les briques d'un modèle durable auquel nous contribuons modestement.

Nous espérons que vous trouverez ce rapport instructif et inspirant.

Bien Cordialement,

François MERRIAUX
Directeur RSE

Stratégie Développement Durable

Chez Arc, nous nous engageons chaque jour à transformer durablement nos activités. Notre stratégie développement durable s'articule autour de quatre axes, intégrés au système de management arcWAY du Groupe et s'appuyant sur le respect des réglementations applicables, sur l'intégrité et la responsabilité dans l'exercice de toutes nos activités.

Impliquer nos parties intéressées dans notre feuille de route développement durable est, selon Arc, un facteur clé de succès. Les enjeux sont nombreux, leur priorisation et la communication autour de ceux-ci sont primordiales.

Nous réaliserons pour cela avec chaque filiale une analyse de matérialité, une démarche pragmatique et structurée qui nous permettra de mieux comprendre les attentes de toutes nos parties intéressées en termes de développement durable. Une matrice de matérialité élargie à l'ensemble du Groupe Arc sera communiquée à l'avenir. Toutes les filiales sont alignées dans une vision partagée.

Cette vision s'inscrit dans un système et des outils d'amélioration continue. Portée par le Comité Exécutif du Groupe, elle est déployée dans chaque entité, selon ses spécificités, et s'appuie sur l'ensemble des équipes du Groupe qui l'enrichissent.

2021 et 2022 ont montré des progrès significatifs dans le déploiement de cette vision par :

- Le déploiement d'un programme de formations dédiées au développement durable via notre plateforme Arc University afin de sensibiliser les collaborateurs et collaboratrices du groupe Arc.
- La structuration d'une feuille de route de décarbonation au sein d'Arc France.
- L'évaluation et l'ajustement de la stratégie Arc France, en réalisant, à l'aide de l'implication de nos parties intéressées, une matrice de matérialité nous permettant d'évaluer les enjeux de demain.
- La réalisation de communications publiques régulières présentant nos actions concrètes en matière de développement durable et la formation d'Ambassadeurs et Ambassadrices "Responsible" en charge d'éviter toute publication pouvant être considérée comme du greenwashing.

Nos communications règulières

Ambassadeur arc responsible Pour une communication responsable, honnête et transparente

Nos engagements RSE

Initier un modèle d'économie circulaire en promouvant le réemploi, la réutilisation des matières, et le recyclage avec l'ensemble de la chaîne de valeur de l'entreprise.

Produire les collections Arc au plus près de nos marchés permet de minimiser les flux logistiques, en particulier maritimes. C'est ce que nous faisons grâce à nos 4 sites de production implantés dans le monde.

En raison des bénéfices naturels qu'il apporte, le verre est une parfaite alternative au plastique face aux enjeux environnementaux. Nous soutenons et accompagnons les projets qui encouragent le réemploi. Nous nous engageons également auprès des acteurs politiques, économiques et académiques territoriaux pour inventer ensemble des réponses durables aux enjeux sociétaux et environnementaux.

Nous participons à la mise en place de circuits de collecte de verrerie et de vaisselle issus des arts de la table et industrialisons l'incorporation de verre recyclé dans les productions de notre usine française.

Réduire notre empreinte environnementale en agissant sur nos consommations d'énergie, d'eau et en décarbonant nos procédés de production.

Notre pôle Recherche et Développement se concentre au quotidien sur la mise au point de nouvelles technologies permettant de préserver l'eau et l'air et de réduire notre impact direct sur le changement climatique. En 2022, plusieurs millions d'euros ont été investis à la mise en place de réseaux d'eau en circuits fermés et contrôlés, à la modernisation d'installations d'échange thermique ayant une meilleure performance énergétique ou encore au traitement des fumées sortant des installations. 5 millions d'euros d'investissement en R&D ont également été dédiés au développement de nouvelles technologies de fusion.

D'ici 2030, nous allons réduire de plus d'un tiers nos émissions de CO_2 sur le site d'Arc France, de près de 40% notre consommation d'énergie fossile et de 80% nos prélèvements d'eau. Dans une démarche d'amélioration continue et de pérennisation de nos pratiques, Arc France a obtenu en 2022 la certification ISO 50001 certifiant ainsi son système de management de l'énergie.

Construire un environnement de travail sûr et inclusif à tous les niveaux.

En tant que groupe industriel, la santé et la sécurité des collaborateurs sont pour nous des priorités. Des plans pluriannuels sont mis en œuvre au sein de chaque filiale afin de rendre le travail et les installations plus sûrs et de développer une culture sécurité alignée sur nos ambitions. Ces plans sont basés sur la prévention des risques et sur les équipes en amenant chacun à être acteur de sa sécurité et de celle de ses collègues.
Persuadés que la diversité est une source de valeur pour tous, nous encourageons tous les collaborateurs à participer et à apporter leurs contributions, en sachant qu'ils seront respectés, entendus et reconnus.
Riche du talent de ses équipes, le groupe Arc investit dans la formation des collaborateurs tout au long de leur carrière tout en transmettant ses savoirs faire par l'alternance.

Participer au développement des écosystèmes

Notre histoire de bientôt 200 ans traduit un ancrage territorial fort. De par notre présence significative en tant qu'employeur et du fait de l'étendue de nos installations, nous participons au dynamisme des territoires sur lesquels nous opérons.

Nous nous engageons de plus à travailler avec des sous-traitants locaux afin de préserver le tissu économique des territoires et à privilégier les achats de proximité.

Nous nous investissons auprès des communautés locales en développant des partenariats partout où nous sommes implantés et en développant un dialogue constructif avec nos parties intéressées locales.

Chiffres Clés - RSE

	Chiffres 2019	Chiffres 2022
Pourcentage de femmes au sein d'Arc	17,38%	19,82%
Évolution part des femmes dans le groupe 2019 - 2022	+ 2,4 points	

3 Modules de formation RSE pour les salariés

+15 Expérimentations du réemploi en Europe

100% de nos sites de production audités SMETA 4P

50% de nos sites de production certifiés ISO 50001

75% de nos sites de production certifiés ISO 9001

Ecovadis médaille d'argent, 56/100

arc France

	Chiffres 2019	Objectifs 2030	Chiffres 2022
Émissions de CO_2 / tonne de verre 1er choix	0,93tCO_2/t	0,73t$CO_2$2/t	0,97tCO_2/t
Consommation d'eau (m^3) / tonne de verre 1er choix	5,92m^3/t	2,56m^3/t	6,23m^3/t
Consommation d'énergies fossiles / tonne de verre 1er choix	4,12MWh / tonne	3,32MWh / tonne	4,25MWh / tonne

75% du volume de matières premières transportés par voies fluviales

+94% d'eau en circuit fermé

90% de déchets verre interne recyclés dans nos fours

57% déchets revalorisés (hors déchets de verre interne)

Notre contribution aux ODD

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD ou Agenda 2030) adoptés en septembre 2015 par 193 pays aux Nations Unies, à la suite des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), constituent un plan d'action pour la paix, l'humanité, la planète et la prospérité, nécessitant la mise en oeuvre de partenariats multi-acteurs.

Dans un contexte mondial incertain, et alors qu'il ne reste plus que sept ans pour atteindre les ODD, il est nécessaire de clarifier nos impacts et nos ambitions afin de revenir au cœur de l'aventure de la durabilité, tout en accélérant et en intensifiant les progrès vers la réalisation des objectifs mondiaux.

Table de correspondance Objectifs de Développement Durable

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	Nous améliorons l'efficience de l'utilisation des ressources du point de vue de la consommation et de la production.	21-28, 30
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	Nous modernisons nos infrastructures et adaptons notre industrie afin de la rendre durable.	27-28, 30
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE	Nous améliorons notre efficacité énergétique.	26, 29-30
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	Nous travaillons à la mise en place d'une gestion durable de notre consommation et de notre production, en mettant l'accent sur le fonctionnement de notre chaîne d'approvisionnement, en l'implication de nos fournisseurs, clients et collaborateurs.	23-34
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	Nous veillons à la préservation des ressources en eau, minimisons l'utilisation des produits chimiques, investissons dans la récupération, le traitement et la réutilisation des eaux usées.	23, 28
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	Nous formons nos employés et transmettons nos savoirs faire.	26, 35-39
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	Nous encourageons les partenariats.	33-34, 40-42

Matrice Arc France

Dans le cadre de sa stratégie RSE, Arc a réalisé par le passé des matrices de matérialité en interne pour ses entités Arc France et Arc North America. Cette année, Arc France a mis à jour sa matrice de matérialité réalisée en 2020 en donnant la parole à ses parties intéressées afin de la rendre plus "robuste". Cet exercice a permis à notre entité d'évaluer le niveau de priorité des enjeux liés à la RSE et au développement durable en consultant ses parties intéressées (axe Y) et ses experts internes (axe X).

Arc France a pu vérifier avec cette mise à jour le bon alignement de sa stratégie RSE, ses projets engagés et à venir, avec les enjeux perçus comme importants par ses parties intéressées et ses experts internes.
Arc France représente plus de 50% de la production vendue dans le Groupe. Sa matrice de matérialité est donc très importante d'un point de vue stratégique pour le groupe Arc, elle ne peut cependant pas être généralisée aux autres entités du fait de leurs contextes.

Afin d'en apprendre davantage sur la matrice de matérialité Arc France, vous pouvez y accéder par ce lien.

Marc OURDOUILLIE
(Directeur Commercial)

"Le développement durable, l'impact d'Arc sur son environnement et sur les hommes, les émissions de CO_2, l'utilisation de matières recyclées... sont autant de sujets dont nous discutons au quotidien avec nos clients. Ces sujets font de plus en plus partie des priorités de nos clients et il est essentiel de pouvoir aligner ce qui est important pour Arc avec ce qui l'est pour nos clients . C'est ce que permet le travail sur la matrice de matérialité. L'enjeu c'est d'être certain que nos priorités en matière de Développement Durable, sont aussi celles de nos clients, mais également que nos objectifs soient clairement identifiés avec des plans d'action permettant d'y répondre."

Sandrine LELEU
(Chargée de projet RSE Arc France)

"La stratégie RSE se travaille aussi avec nos parties intéressées. Pour réaliser la matrice de matérialité, nous avons pu obtenir un résultat basé sur une vision de la RSE beaucoup plus large et plus juste. Cet outil nous permet de vérifier que nos projets et notre stratégie RSE correspondent bien aux attentes de nos parties intéressées sur les enjeux du développement durable. Les interviews de nos collaborateurs ont été particulièrement intéressantes. Pour nombre d'entre eux les enjeux liés au développement durable sont importants et ils y sont sensibles dans leur travail et à titre personnel. La priorisation des enjeux nous permet d'intensifier nos efforts sur les sujets moins bien adressés."

La matrice

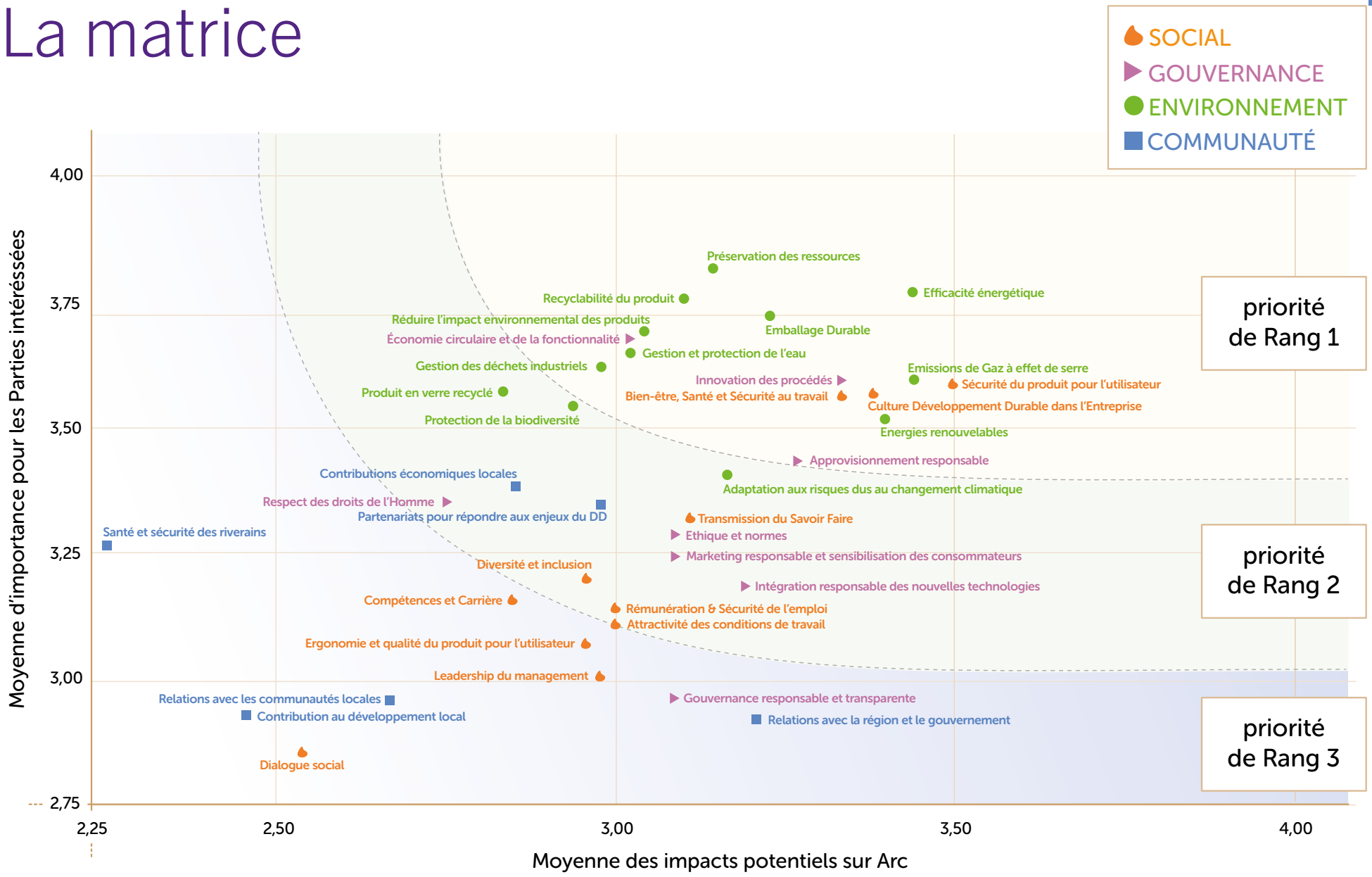
SOCIAL
GOUVERNANCE
ENVIRONNEMENT
COMMUNAUTÉ
priorité de Rang 1
priorité de Rang 2
priorité de Rang 3
Préservation des ressources
Efficacité énergétique
Recyclabilité du produit
Réduire l'impact environnemental des produits
Emballage Durable
Économie circulaire et de la fonctionnalité
Gestion et protection de l'eau
Gestion des déchets industriels
Emissions de Gaz à effet de serre
Innovation des procédés
Sécurité du produit pour l'utilisateur
Produit en verre recyclé
Bien-être, Santé et Sécurité au travail
Culture Développement Durable dans l'Entreprise
Protection de la biodiversité
Energies renouvelables
Approvisionnement responsable
Contributions économiques locales
Adaptation aux risques dus au changement climatique
Respect des droits de l'Homme
Partenariats pour répondre aux enjeux du DD
Transmission du Savoir Faire
Santé et sécurité des riverains
Ethique et normes
Marketing responsable et sensibilisation des consommateurs
Diversité et inclusion
Intégration responsable des nouvelles technologies
Compétences et Carrière
Rémunération & Sécurité de l'emploi
Attractivité des conditions de travail
Ergonomie et qualité du produit pour l'utilisateur
Leadership du management
Relations avec les communautés locales
Gouvernance responsable et transparente
Contribution au développement local
Relations avec la région et le gouvernement
Dialogue social
Moyenne d'importance pour les Parties intéressées
4,00
3,75
3,50
3,25
3,00
2,75
2,25
2,50
3,00
3,50
4,00
Moyenne des impacts potentiels sur Arc

Économie circulaire
Notre feuille de route

Une production plus responsable

7. Lancer un nouveau matériau en verre fabriqué à partir de déchets de verre post-consommation.

6. Accéder aux systèmes de collecte de verre usagé existants, ou développer des partenariats avec d'autres parties prenantes pour lancer un nouveau système.

5. Développer des solutions d'économie circulaire avec nos clients et utilisateurs finaux.

1. Développer la culture de l'éco-conception à tout niveau dans l'entreprise.

2. Être un leader mondial qui s'approvisionne localement, de manière éthique et environnementale.

3. Définir et atteindre des objectifs en matière d'émissions de CO_2, de consommation d'énergie et d'eau, de réduction des déchets...

4. Développer des emballages plus responsables et réduire l'impact de notre supply chain

Par deux de ses axes, la stratégie RSE du groupe Arc appelle à mettre en œuvre un modèle d'économie circulaire et à réduire notre impact sur l'environnement. Ainsi une approche 360° des activités directes ou indirectes a été définie : notre feuille de route climat et économie circulaire (programme Responsible). Chaque entité est encouragée à se l'approprier pour déployer les projets les plus pertinents.

Ce programme accompagne la transition du Groupe en intégrant les aspects environnementaux à chaque étape (conception du produit, approvisionnement en matières premières, fabrication, logistique, utilisation et fin de vie) et en innovant pour imaginer les solutions de demain.

Ainsi depuis 2020, Arc France a adopté cette approche et a réuni des experts de toutes les étapes de la vie du produit, de sa conception à sa fin de vie, pour définir ensemble le programme Responsible.
Né de cette approche transversale, ce programme comprend aujourd'hui environ 30 projets actifs. Chacun vise à diminuer les impacts négatifs sur la Terre et ses ressources limitées, et à maximiser les impacts positifs de nos produits et services.

Chaque projet est mené par une équipe dédiée avec des objectifs et des moyens alloués et le programme global est revu périodiquement par le Comité de Direction Arc France.

Dans notre précédent rapport nous annoncions vouloir capitaliser sur l'expérience française pour étendre le programme Responsible à chacune des autres entités : Arc North America, Arc Middle East et Arc Glass China.

En 2022, Arc North America a ainsi consolidé son propre programme Responsible en identifiant les projets adéquats sur chacun des sept chantiers de la démarche et en mobilisant davantage une partie de ses équipes pour accroître ses efforts sr les enjeux RSE.

Dean KIMBER
(Directeur Général ANA)

"La RSE est l'une des principales priorités stratégiques d'Arc North America. Nous l'avons même écrit sur le mur de nos bureaux exécutifs ! L'importance de cette priorité stratégique est partagée par nombre de nos partenaires, vendeurs et coéquipiers. C'est dans cet esprit qu'en 2022, nous avons entrepris plusieurs initiatives clés en matière de RSE, telles que la mise à jour de notre feuille de route RSE et la réalisation de projets de R&D visant à réduire les émissions de CO2. Je suis très fier d'annoncer que nous avons achevé certains projets importants tels que la conversion totale de l'entrepôt et de l'usine à l'éclairage LED. Nous travaillons continuellement sur des moyens nouveaux et innovants pour nous propulser vers l'avant sur notre chemin de la durabilité."

De son côté, Arc Middle East s'est dans un premier temps concentré sur le chantier Production en mettant en place une feuille de route d'amélioration continue visant à réduire de 6,4% leurs émissions de GES d'ici à 2026.
Enfin Arc Glass China met en place de multiples projets, comme l'installation de panneaux solaires sur ses toits, et structurera sa feuille de route climat et économie circulaire en 2023.

MESURER NOTRE EMPREINTE

Les injonctions à destination des entreprises pour réduire leur consommation d'énergie fossile et plus largement leur impact environnemental sont de plus en plus pressantes. L'industrie verrière est énergivore et a une empreinte conséquente sur l'environnement. C'est pour cela que chez Arc, nous avons inscrit cet enjeu majeur dans notre stratégie RSE, avons défini dès 2019 une politique environnementale et énergétique diffusée et disponible pour toutes les équipes du Groupe et enclenché de manière significative cette réduction à l'aide de mesures précises de nos impacts et d'actions spécifiques, car nous n'agissons bien que sur ce que nous comprenons, objectivons et mesurons.

Chaque filiale, selon ses priorités, met en place des moyens de mesure et de comptage alimentant les systèmes d'amélioration continue. Nous mesurons ainsi les consommations d'énergie, d'eau, les déchets ou encore les rejets atmosphériques.
Depuis 2022, l'ensemble de nos sites de production sont équipés de mesures en continu pour ces derniers.

Afin d'appréhender pleinement les impacts d'un produit, nous avons initié en 2020 des analyses de cycle de vie (ACV). Une revue critique de nos premières ACV comparatives a permis de crédibiliser cette approche, et de nous assurer que sa construction suivait bien les règles de l'ISO 14044. Nous réalisons à présent en interne les analyses de nos verres.

ACV comparative

Sur le site d'Arc France, soumis au Système d'Echange de Quotas Européens sur le carbone, les émissions carbone du scope 1 sont vérifiées par un tiers indépendant.

Les mesures, communiquées à fréquences régulières, permettent d'identifier les dérives et actions d'améliorations dans le cadre de notre système de management intégré.

RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE

Faire de l'éco-conception notre standard de développement

Après la mobilité et le logement, la consommation de biens et services privés représente environ 19,4% de l'empreinte carbone moyenne d'un français (source : Carbone 4 - 2019). Tout produit est source d'impact. Plus de 80% des impacts environnementaux d'un produit sont déterminés lors de sa phase de conception. L'éco-conception est une démarche préventive qui vise à intégrer l'environnement dans la conception et le développement des produits (biens et services). Cette démarche est cadrée par des normes. L'éco-conception considère l'ensemble de la chaîne de valeur concernée, le cycle de vie des produits et tous les éléments nécessaires au produit.

Deux leviers permettent l'éco-conception des produits : la réduction des impacts environnementaux à fonction équivalentes et l'augmentation des services rendus pour un même impact environnemental.

En 2021, nous avons lancé un projet pilote dans le but de développer la culture de l'éco-conception et du design thinking dans tout nouveau développement. Ce projet, encore en cours, a mobilisé les équipes design, marketing, commerce, opérations industrielles ou encore RSE.

Nous avons identifié, à l'aide du logiciel d'analyse de cycle de vie SimaPro, les différentes phases les plus impactantes dans notre processus de fabrication du verre, et cela, pour chacun des types de verre que nous proposons.
De cette étape, en collaboration de la Coopérative MU, nous avons développé une démarche d'éco-conception.
Celle-ci se traduit par une charte d'éco-conception à destination de nos équipes design, développement produit et de nos équipes commerciales Arc France afin de les sensibiliser et de les guider dans le choix d'une solution.

Grâce à cette charte d'éco-conception nous pouvons également échanger avec nos clients pour questionner leurs besoins et co-construire un cahier des charges pertinent en accord avec les principes d'éco-conception qu'Arc souhaite appliquer.
Les nouveaux produits développés pour les marques du Groupe suivront, dès 2025, les principes d'éco-conception issus de ce premier projet.

Charte éco-conception

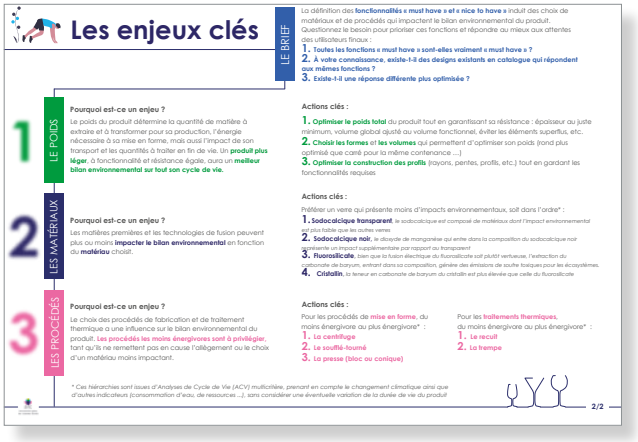

Les enjeux clés

LE BRIEF

La définition des **fonctionnalités « must have » et « nice to have »** induit des choix de matériaux et de procédés qui impactent le bilan environnemental du produit. Questionnez le besoin pour prioriser ces fonctions et répondre au mieux aux attentes des utilisateurs finaux :

1. **Toutes les fonctions « must have » sont-elles vraiment « must have » ?**
2. **A votre connaissance, existe-t-il des designs existants en catalogue qui répondent aux mêmes fonctions ?**
3. **Existe-t-il une réponse différente plus optimisée ?**

1 LE POIDS

Pourquoi est-ce un enjeu ?
Le poids du produit détermine la quantité de matière à extraire et à transformer pour sa production, l'énergie nécessaire à sa mise en forme, mais aussi l'impact de son transport et les quantités à traiter en fin de vie. Un **produit plus léger**, à fonctionnalité et résistance égales, aura un **meilleur bilan environnemental sur tout son cycle de vie.**

Actions clés :
1. **Optimiser le poids total** du produit tout en garantissant sa résistance : épaisseur au juste minimum, volume global ajusté au volume fonctionnel, éviter les éléments superflus, etc.
2. **Choisir les formes** et **les volumes** qui permettent d'optimiser son poids (rond plus optimisé que carré pour la même contenance ...)
3. **Optimiser la construction des profils** (rayons, pentes, profils, etc.) tout en gardant les fonctionnalités requises

2 LES MATÉRIAUX

Pourquoi est-ce un enjeu ?
Les matières premières et les technologies de fusion peuvent plus ou moins **impacter le bilan environnemental** en fonction du **matériau** choisit.

Actions clés :
Préférer un verre qui présente moins d'impacts environnementaux, soit dans l'ordre* :
1. **Sodocalcique transparent**, *le sodocalcique est composé de matériaux dont l'impact environnemental est plus faible que les autres verres.*
2. **Sodocalcique noir**, *le dioxyde de manganèse qui entre dans la composition du sodocalcique noir présente un impact supplémentaire par rapport au transparent.*
3. **Fluorosilicate**, *bien que la fusion électrique du fluorosilicate soit plutôt vertueuse, l'extraction du carbonate de baryum, entrant dans sa composition, génère des émissions de soufre toxiques pour les écosystèmes.*
4. **Cristallin**, *la teneur en carbonate de baryum du cristallin est plus élevée que celle du fluorosilicate*

3 LES PROCÉDÉS

Pourquoi est-ce un enjeu ?
Le choix des procédés de fabrication et de traitement thermique a une influence sur le bilan environnemental du produit. **Les procédés les moins énergivores sont à privilégier**, tant qu'ils ne remettent pas en cause l'allègement ou le choix d'un matériau moins impactant.

Actions clés :
Pour les procédés de **mise en forme**, du moins énergivore au plus énergivore* :
1. **Le centrifuge**
2. **Le soufflé-tourné**
3. **La presse (bloc ou conique)**

Pour les **traitements thermiques**, du moins énergivore au plus énergivore* :
1. **Le recuit**
2. **La trempe**

** Ces hiérarchies sont issues d'Analyses de Cycle de Vie (ACV) multicritère, prenant en compte le changement climatique ainsi que d'autres indicateurs (consommation d'eau, de ressources ...), sans considérer une éventuelle variation de la durée de vie du produit*

2/2

Réduire l'impact environnemental de notre chaîne de valeur

L'approvisionnement en matières premières et accessoires nécessaires à la production de nos articles ainsi que les flux logistiques générés par notre activité ont des impacts environnementaux, à la fois sur le climat, mais aussi sur la biodiversité et le prélèvement des ressources.
Notre engagement pour les réduire se traduit par une cartographie des risques fournisseurs en cours de
consolidation, une politique d'achats responsables, et un code de conduite fournisseurs. Tous nos fournisseurs sont signataires de ce code de conduite qui contient des engagements environnementaux, éthiques et sociaux. Nos principaux fournisseurs sont évalués annuellement.

Privilégier des sources "durables", des modes de transports alternatifs, tels que le train ou le transport fluvial, à la route et la réduction des distances parcourues par les matières sont des éléments clés pour parvenir à réduire les impacts négatifs de notre chaîne de valeur.

En France, par exemple, 98% de nos fournisseurs de matières premières sont européens et plus de 70% de ces matières premières parcourent moins de 500 kilomètres pour nous être livrées. Notre volonté de privilégier la proximité dans nos choix se traduit, pour les produits fabriqués en France, par l'obtention de la certification Origine France Garantie pour les marques du Groupe. Cette certification assure aux consommateurs la provenance d'un produit en donnant une indication de provenance claire et objective. Pour être certifié, la moitié au moins de la valeur du produit doit provenir d'un travail réalisé en France (conception, provenance des matières premières et production.

La démarche est transparente et est évaluée par un organisme certificateur. Au-delà de cette proximité, nous privilégions des modes de transport alternatifs à la route. Ainsi plus de 75% des volumes de matières premières sont transportés par voie fluviale en France.

En France, la plus grande partie des impacts carbone de notre logistique est liée au transport vers nos clients, majoritairement routier. Depuis de nombreuses années les équipes chargées du transport mettent en œuvre des solutions de transport ferroviaire sur les lignes existantes.

De la même façon, plus de 85% des matières premières nécessaires à la production de notre site des Etats-Unis sont acheminées par voie ferroviaire. Ce report modal permet de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre liées au transport des matières.

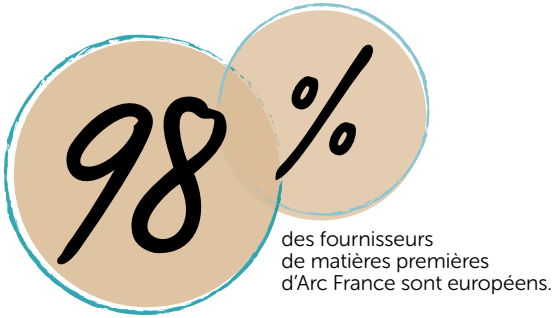

Agir sur notre consommation d'énergie

L'amélioration de notre performance énergétique est un enjeu majeur pour Arc, à la fois économique, mais également écologique puisque 80% de l'énergie utilisée est fossile : le gaz. La crise énergétique survenue en 2022 à la suite de la guerre en Ukraine nous a encore davantage poussés dans cette direction en Europe. L'amélioration de nos systèmes de management de l'énergie nous a permis, malgré les difficultés opérationnelles liées aux arrêts de fours ou à leur fonctionnement à capacité réduite, de maintenir une consommation par tonne produite presque équivalente à 2019 alors que l'ensemble de nos installations produisaient à plein régime.

Dans la logique d'amélioration continue de nos activités et de nos performances, Arc France a obtenu la certification ISO 50001, apportant ainsi les garanties auprès de nos parties intéressées de la robustesse de notre système de management de l'énergie.

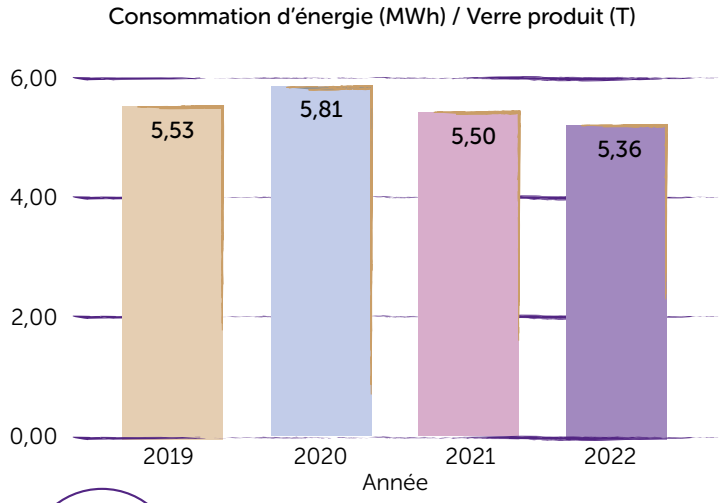

David DESRAT
(Responsable système de management intégré)

"La mise en place de ce système de management de l'énergie a été une expérience très enrichissante pour notre entreprise. Elle a impliqué des changements importants dans nos processus et nos habitudes de travail, entraînant une période d'adaptation difficile dans un contexte interne et externe très contraignant.
Les pilotes de processus, les référents ISO et tous les collaborateurs ont joué un rôle clé dans ce succès. Ils ont été impliqués à chaque étape du projet, en contribuant à la collecte des données, à la mise en place des nouvelles procédures, au pilotage ou encore à la sensibilisation des collaborateurs.
Nous avons constaté de nombreux bénéfices avec une meilleure gestion de notre consommation d'énergie incluant une réduction de nos coûts opérationnels, un abattement tarifaire et une amélioration de notre image de marque.
Cette certification est une véritable satisfaction pour nous et pour nos parties intéressées. Il s'agit d'une étape initiale et la mise en place d'indicateurs de performance pour surveiller notre consommation d'énergie, d'objectifs, d'un plan d'action et de programmes d'audits et de sensibilisation sont des éléments clés pour atteindre à long terme notre objectif d'amélioration continue de la performance énergétique."

A ce jour AGC et AF sont les 2 entités du groupe Arc a avoir obtenu la certification ISO 50001.
AME avec sa feuille de route énergétique a planifié la réduction de sa consommation d'énergie et ambitionne la certification ISO 50001 en 2023 / 2024.
En juillet 2021, des panneaux solaires ont été installés sur les toits de deux des entrepôts du site de production d'Arc China, situé à Nanjing. D'une puissance de 2 Mégawatts, ces panneaux sont destinés à l'autoconsommation électrique du site en courant.
1 900 Mégawattheures ont été produits en 2022, évitant ainsi d'émettre l'équivalent de plus de 1 000 tonnes de CO_2.
Arc China étudie la seconde phase du projet pour 2023 avec l'installation de nouveaux panneaux au sol ou sur les toits des autres bâtiments du site, pour une puissance de 2 Mégawatts supplémentaires.

1,9 GWH

Gigawattheures produits en 2022 à partir des panneaux solaires

Bharat BHUSHAN
(Directeur Général d'AGC)

"Conformément à la vision d'Arc, qui consiste à créer du verre durable, AGC recherche en permanence des moyens de réduire son empreinte carbone. Nous avons décidé d'investir dans la production d'énergie solaire en utilisant les toits de nos entrepôts et d'autres espaces disponibles pour produire de l'électricité à partir de l'énergie solaire. Nous réduisons ainsi notre consommation d'électricité du réseau, à forte intensité carbone, puisque nous consommons sur place ce que nous produisons. Il s'agit d'une petite partie de notre consommation, qui augmentera avec une deuxième phase qui doublera notre production."

Agir sur notre consommation d'eau

Cette année 2022 a également été marquée par de forts épisodes de chaleurs mettant au centre de l'attention en France le sujet de l'eau, de son utilisation et de sa réutilisation. L'eau est essentielle à nos procédés, de même qu'aux autres utilisateurs locaux des régions où nous opérons. Les procédés de fabrication du verre impliquent la fusion des matières premières à des températures supérieures à 1.000°C. L'eau est indispensable pour le refroidissement.
Notre approche de gestion de la ressource en eau est spécifique à chaque site et à son contexte local.
Depuis de très nombreuses années le Groupe a mis en place un ensemble de réseaux d'eau en circuits fermés contribuant au non-prélèvement d'eau dans le milieu naturel.
Sur le site d'Arc France, les prélèvements d'eau ont été réduits de 15% en 2022 par rapport à 2019. Ces gains ont été obtenus par de nombreuses actions de fond et se poursuivent conformément au plan d'actions qui est suivi sur le site. Sur l'ensemble du groupe, l'activité réduite sur l'année 2022 a permis une réduction de 12% de nos prélèvements, avec une performance dégradée par rapport à une période où nos installations tournaient à plein régime.

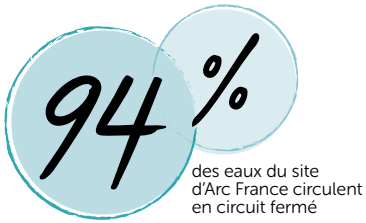

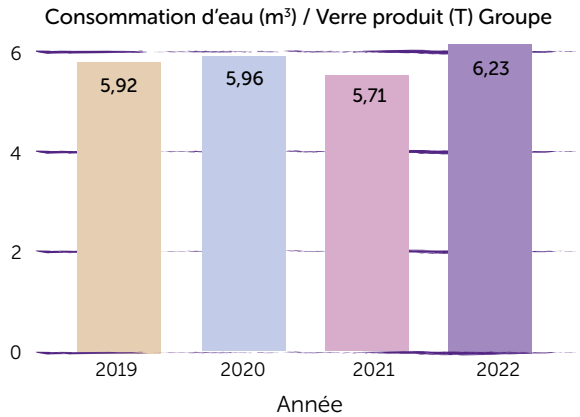

Notre objectif est de toujours chercher à réduire notre consommation d'eau. Pour cela nous devons augmenter la part d'eau en circuit fermé ou semi-fermé et également réduire notre consommation d'eau pour les zones en circuits non-fermés.

Sur le site d'Arc France par exemple, notre système de management de l'eau s'appuie sur des compteurs nous permettant de suivre en continu notre consommation d'eau. Des interlocuteurs privilégiés ont été désignés sur le site de production afin de pouvoir effectuer des vérifications en cas d'anomalies relevées grâce à ces installations de comptage. Cela incite les collaborateurs à considérer l'eau comme une ressource importante et les encourage à faire plus attention à l'utilisation de l'eau ou à déclarer plus rapidement des anomalies.
De plus cette année, AF a lancé un programme de remplacement de tours aéroréfrigérantes (moins consommatrices en eau), d'amélioration de l'efficacité du cheminement de la goutte de verre jusqu'à la cave permettant ainsi de réduire l'eau utilisée de 5,3% par tonne de verre fondue. À ce jour, 94% des eaux circulent en circuit fermé et les équipements présents sur les sites de production (décanteurs, station physico-chimique, évaporateur) permettent de garantir une qualité des rejets d'eau conforme aux réglementations locales.

Notre site de production aux Emirats Arabes Unis est un site modèle en termes de gestion de l'eau. En effet, il dispose de deux stations de traitement des eaux, ce qui lui permet de ne pas rejeter d'eau usée. La première est une station de retraitement de l'eau domestique du site, qui assure la qualité de l'eau d'irrigation. La seconde est une station de traitement des eaux usées industrielles. Ces deux installations permettent de récupérer, de traiter et de réutiliser les eaux usées de plusieurs façons, des processus de fabrication à l'arrosage des légumes du potager du site !

Décarboner nos processus de production

La production verrière est une industrie énergivore. Les émissions de gaz à effet de serre sont dues principalement à une forte demande de chaleur assurée par la combustion de gaz naturel dans les fours de fusion mais également au dégazage de certaines matières premières lors de leur fusion.
En 2022 nous avons émis près de 55 000 tonnes de CO_2 de moins qu'en 2019, principalement du fait de la baisse d'activité.
La production d'une tonne de verre impliquait l'émission directe de 0,97 tonne de CO_2, en augmentation de 4,6% par rapport à 2019. Ceci est principalement dû au fait que plusieurs fours, sur chacun de nos sites, ont été mis à l'arrêt ou on produit à capacité réduite.

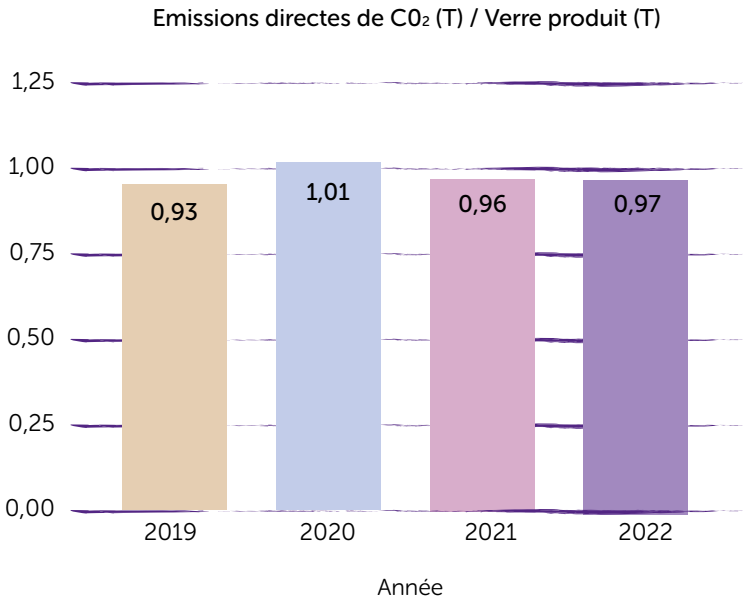

L'amélioration de l'efficacité énergétique de l'entreprise a toujours été un levier d'amélioration pour Arc comme nous avons pu le voir. Ce levier a le double avantage de limiter l'impact sur le climat mais également d'améliorer la profitabilité du Groupe puisque l'énergie représente environ 30% du prix du produit. Ce levier, bien qu'indispensable, est insuffisant pour atteindre nos objectifs de réduction de 20% d'émission de gaz à effet de serre d'ici à 2030.

Afin de cibler et prioriser nos efforts, une caractérisation de nos émissions (scope 1) a été réalisée par type de verre produit afin de prendre en compte les spécificités inhérentes à chacun d'entre eux. En effet, le verre sodocalcique implique des fours conventionnels au gaz, émettant plus de gaz à effet de serre que la production du verre fluosilicate dont la fusion est électrique.

De ce fait, les enjeux pour chaque type de verre sont différents.

Concernant le verre sodocalcique, les enjeux sont liés à la fusion du verre qui représente plus de 75% des émissions de CO_2. Ces émissions se divisent entre des émissions liées au combustible dans le four ou les feeders, et des émissions de décarbonatation des matières.

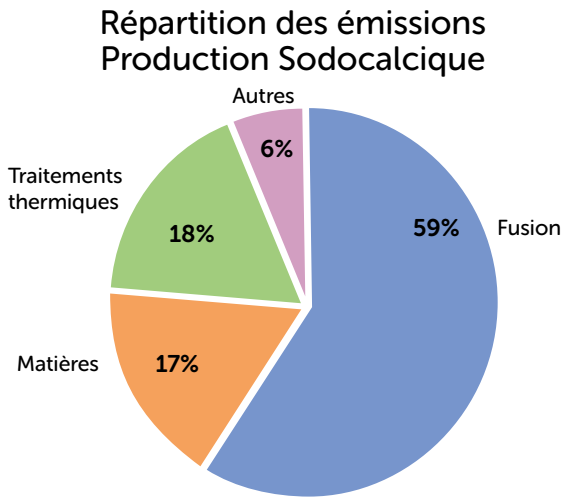

Le verre fluosilicate montre une répartition des émissions différente de celle du verre sodocalcique. En effet la fusion électrique permet de supprimer entièrement les émissions de CO_2 liées au combustible du four et d'améliorer la performance énergétique de celui-ci. L'impact des traitements thermiques est l'enjeu principal du verre fluosilicate avec la décarbonatation des matières premières.

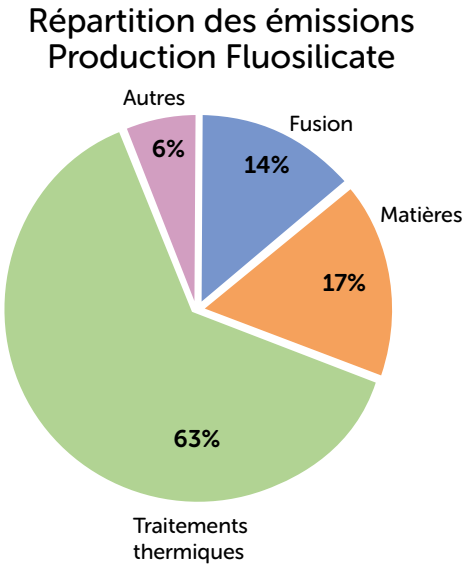

Comme nous avons pu le voir précédemment, près de 60% des émissions de gaz à effet de serre de la production de verre sodocalcique sont liées à la fusion et à l'acheminement du verre en machine, du fait de l'utilisation de gaz.

Depuis près de 60 ans, Arc a l'expérience de l'alimentation électrique pour ses fours fluosilicate. Aussi, nous travaillons à la possibilité de convertir les fours sodocalcique de grande capacité de la fusion gaz à la fusion électrique. Les essais menés ces dernières années nous permettent d'être matures pour envisager l'électrification des fours sodocalcique du site d'Arc France. Le site français est le site privilégié pour expérimenter l'ensemble des technologies de décarbonation, notamment la fusion électrique.

La transformation du site français vers un modèle bas-carbone sera donc, selon les opportunités et possibilités, dupliqué totalement ou partiellement.
Par ailleurs, nous étudions l'électrification de nos traitements thermiques et autres nécessités de préchauffage de nos équipements sur d'autres sites du Groupe.

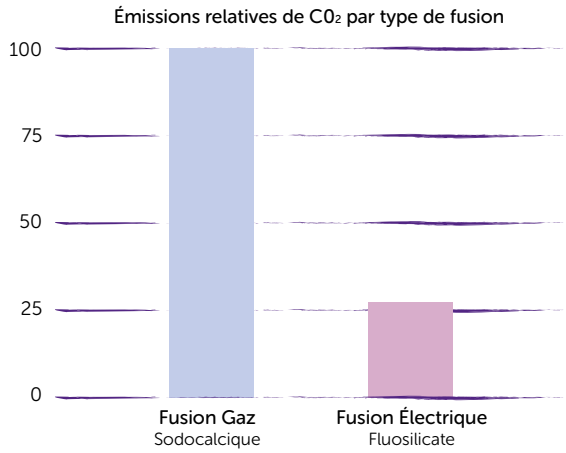

Un peu plus de 15% des émissions directes de CO_2 liées à la production de verre proviennent de la décarbonatation de matières premières utilisées dans notre composition. La substitution progressive des matières carbonatées a permis de réduire de 14% en 2020 et 2021 par rapport à la moyenne des années 2014 à 2018 les émissions de procédés. Cette action sera poursuivie dans les années à venir.

Promouvoir le recyclage des matériaux tout au long de la chaîne de valeur de l'entreprise.

Le verre est l'un des seuls matériaux recyclables presque sans perte. Il peut ainsi être refondu de nombreuses fois sans que ses qualités ne soient altérées. Le verre d'arts de la table n'est actuellement pas intégré dans les collectes sélectives du verre existantes, notamment en Europe. En lien avec les organisations professionnelles, avec des clients et partenaires nous avons travaillé en 2022 à faire en sorte que nos produits en verre sodocalcique puissent être collectés en vue de leur recyclage. Ces travaux se poursuivront en 2023.

Au sein de nos entités de production, le recyclage de nos déchets verriers est une réelle préoccupation et la réutilisation en interne de notre verre est déjà une pratique bien ancrée.
Aujourd'hui près de 90% du calcin produit en interne est refondu dans les fours de l'entreprise, ce qui signifie que chaque article fabriqué contient environ 30% de verre recyclé. La réutilisation du calcin interne permet également de réduire les émissions de CO_2 en diminuant la consommation d'énergie.
Il y a plus de 30 ans, le calcin excédentaire issu de nos productions était mis en décharge. À présent, le calcin interne impropre à la production de verre transparent est réutilisé dans un type de verre particulier, le verre noir. Uniquement produit en France, il contient jusqu'à 75% de calcin recyclé en interne, dont 25% issu de la production de verre noir et 75% de calcin coloré ou décoré venant d'autres productions.
Par ailleurs nous étudions la possibilité d'utiliser des coproduits pouvant remplacer nos matières premières brutes afin de réduire le prélèvement de celles-ci dans l'environnement.

Philippe BOULAINGHIER
(Acheteur en matières premières et énergies)

"Plutôt que d'aller faire extraire du sol par notre fournisseur "traditionnel" des minéraux nous allons tirer partie, moyennant quelques transformations, d'un déchet qui jusqu'à présent n'était pas ou très faiblement valorisé.
Il faut mettre en place les briques manquantes entre le coproduit tel qu'on peut le trouver sur le marché et notre capacité à l'utiliser (granulométrie, taux d'humidité, moyens de stockage).
C'est une démarche longue et pas forcément à visée économique".

Utiliser des emballages plus responsables

Sur notre site d'Arques, nous fabriquons des articles en verre mais également une grande partie des emballages qui servent à emballer nos productions de verres et de vaisselle.

Ces emballages sont majoritairement produits en carton ondulé, un matériau qui peut être recyclé jusqu'à sept fois, pour produire du nouveau papier, des emballages ou même des produits d'isolation pour les bâtiments. Ainsi, les cycles d'émission de carbone ainsi que la consommation d'eau, d'énergie et de matières premières peuvent être évités.

L'ensemble de la production d'emballage d'Arc France est labellisée FSC®. Ce label environnemental certifie que la matière première de nos emballages provient de forêts gérées de manière responsable et durable. De plus, nous travaillons exclusivement avec des fournisseurs d'emballage disposant eux aussi du label FSC®.
Ainsi nous garantissons à nos clients une production durable, responsable et éthique de nos emballages.

En ce qui concerne l'impression présente sur nos emballages, nous priorisons des technologies qui utilisent moins de ressources (encres, papier).

Outre le carton, moins de 5% des emballages destinés aux consommateurs contiennent du plastique. Il s'agit principalement du polyéthylène, un plastique recyclable industriellement et réutilisable. Les palettes sont protégées par un film plastique également en polyéthylène.

En collaboration avec un de ses clients, AGC travaille à l'amélioration de son packaging en remplaçant l'utilisation de carton ondulé et de plateaux en papier par des plateaux en pulpe de sucre de canne pouvant être directement démontés et placés dans la boîte de vente, et utilisés comme revêtement intérieur de la boîte de vente.

Ce packaging permet de protéger les produits, mais également de réduire les déchets d'emballage et d'empiler plus de produits par palette, pour réduire les coûts de transport pour le client.

Le site d'AME travaille avec ses fournisseurs afin de produire le packaging au plus proche de la demande. Cela n'est pas toujours possible, le packaging excédentaire est adapté et réutilisé pour les productions suivantes.

Promouvoir le réemploi

Selon le code de l'environnement français, le réemploi désigne "toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus".
Dans l'indispensable réduction des déchets, notamment liés aux contenants à usage unique, le réemploi est une solution vertueuse qui fait son chemin.

Le marché de la restauration à emporter, qui va de pair avec la livraison à domicile, est en pleine expansion. L'évolution des modes de vie, avec l'essor du télétravail notamment, accentue cette augmentation. En considérant trois à quatre emballages jetables pour un repas livré, le volume de déchets généré est conséquent.

La loi française du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage et pour l'économie circulaire (loi AGEC) fixe un cap de réduction de ces déchets en France. Dès 2019, le cadre législatif européen, avec la directive "Single Use Plastic" (SUP), valorise une approche circulaire et fait disparaître de nombreux objets en plastique à usage unique de notre quotidien.

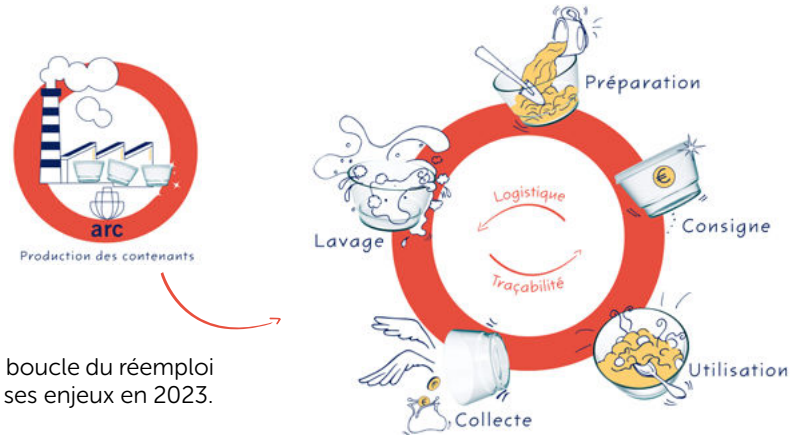

La boucle du réemploi
et ses enjeux en 2023.

La promotion du réemploi, ou de la réutilisation, est donc un axe important de notre programme Responsible. Il s'inscrit dans les engagements du Groupe Arc vis-à-vis de l'agenda 2030 de l'ONU.

Les contenants en verre, matériau d'emballage historique, présentent une solution durable et reconnue que nous avons promue avec de nombreux acteurs tels que le réseau consigne ou événements tels que le forum Agores (forum de la restauration publique territoriale en France).

Un catalogue des partenaires du réemploi, des recommandations d'usage (à découvrir ici) et brochures (à découvrir ici) spécifiques au réemploi ont été créées pour accompagner notre offre adaptée à ces besoins.

Le verre, une alternative

Ces dispositifs sont encore au stade expérimental et chez Arc nous pensons que la promotion des acteurs souhaitant s'engager dans le réemploi est un facteur clé permettant le bon développement de cette pratique vertueuse.

Nous avons donc réalisé une campagne de valorisation de ceux-ci. Leur nombre et l'appétence des enseignes devant ces nouveaux modèles est indéniable et croissante. Plus de 15 projets de partenariat ont été développés afin d'équiper les services de restauration commerciale, les grandes surfaces alimentaires, des cantines ou encore des services de portage à domicile.

Guide du réemploi

+15

projets de partenariats autour du réemploi

Forts de nos expérimentations, nous avons identifié quatre facteurs clés de succès pour le développement massif du réemploi en restauration :

- Il existe actuellement une multitude d'acteurs locaux, nous en avons recensé un grand nombre dans notre guide du réemploi. Les étapes nécessaires au réemploi en restauration sont également diverses, et chaque acteur en maîtrise une ou plusieurs. Afin d'assurer le passage à l'échelle, la **coordination** de ces différentes étapes est indispensable.
- La **standardisation** simplifiera chacune de ces étapes ainsi que le parcours utilisateur (un nombre limité de contenants utilisés partout, déposés n'importe où, réutilisés par tous).
- La **simplification** au maximum de chacune des étapes du réemploi en restauration permettra de construire un modèle durable et une adhésion des utilisateurs.
- Que ce soit par des acteurs publics, des villes ou des territoires (Paris - Munster - Monaco - Québec - ...) ou des acteurs privés, le réemploi se développe grâce à l'impulsion donnée et la **communication** faite sur la mise en place de la boucle.

Interviews des professionnels du réemploi

Développer une culture de la sécurité

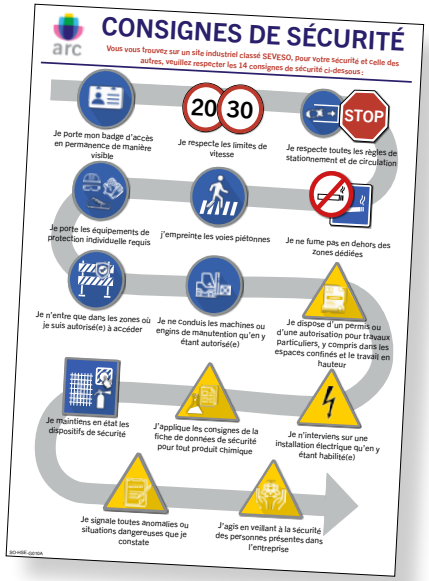

Notre industrie génère des risques que nous devons maîtriser. Nous souhaitons garantir la sécurité et la santé de chacun de nos collaborateurs, visiteurs, intervenants en cohérence avec la réglementation. Pour cela nous mettons en place une organisation et des procédures dotées de moyens financiers, humains, techniques et basées sur les principes de l'amélioration continue. Nous souhaitons impliquer l'ensemble des équipes, partenaires sociaux, prestataires dans cette démarche de prévention. Nous veillons à ce que chacun intègre la sécurité dans ses décisions et adopte un comportement exemplaire et responsable au quotidien.

Afin d'ancrer cette culture de la sécurité, l'ensemble de la ligne managériale du Groupe a été sensibilisé et responsabilisé.
Un accompagnement interne a été mis en place, s'appuyant sur les concepts basiques de la sécurité. Ainsi ont été définies les Règles d'or. Celles-ci décrivent les règles de base devant être connues et appliquées par chaque employé, visent à renforcer la prévention en incitant chacun à intervenir dès qu'un écart est constaté et à arrêter le travail si le risque n'est pas maîtrisé. Elles sont issues de situations rencontrées dans nos unités.
Ces Règles d'or sont doublement opposables : elles s'imposent à tous les membres de l'entreprise, aux prestataires et entreprises extérieures, mais ceux-ci doivent également pouvoir les invoquer pour justifier le refus d'intervenir lors d'une situation dangereuse.

Enfin, ces règles sont explicitement indiquées dans les documents internes de l'entreprise. Elles ont vocation à être enseignées dans les processus de formation de tous les acteurs concernés, y compris les salariés des entreprises extérieures.

Nous souhaitons développer une perception commune du risque et contribuer ainsi à développer la responsabilisation individuelle et collective. L'engagement des collaborateurs est essentiel, c'est pourquoi les actions de sensibilisation et de formation mises en œuvre prennent en compte différents aspects comportementaux, managériaux et techniques.

Une formation générale sur la sécurité, disponible en français, anglais et chinois, est dispensée à tous les nouveaux collaborateurs Arc. Elle leur permet d'appréhender la culture et les exigences en matière de sécurité. En complément, tous les collaborateurs ont accès à des formations locales plus complètes.

Nos engagements vis-à-vis de la sécurité s'accompagnent de routines à tous les niveaux managériaux. Celles-ci permettent de renforcer l'engagement des managers et des équipes, l'identification des risques, de déployer une démarche de progrès et un dialogue constant autour de la sécurité. Un «point sécurité» au début de chaque réunion est institué chez Arc France, ainsi que des «quart d'heure sécurité», aussi appelés «Safety talks» dans les autres sites du Groupe, avec les équipes opérationnelles.

Tous les managers des directions Opérations et Ingénieries du Groupe sont invités de plus à réaliser de façon régulière des «Gemba Walks» spécifiques sur la sécurité. Le «Gemba Walk» est une démarche visant à aller voir dans les ateliers pour identifier les bonnes pratiques et les risques de sécurité, à échanger avec les opérateurs pour trouver les causes racines des dysfonctionnements et proposer des solutions à mettre en place. De plus, notre entité en charge de la Recherche & Developpement AEG R&D a obtenu la certification ISO 45001, rejoignant ainsi le site d'AGC.

Former et accompagner

Avec près de 200 ans d'existence et d'expériences, les collaborateurs et collaboratrices d'Arc détiennent un savoir-faire précieux qu'il est essentiel de pérenniser et de continuer à développer.

C'est pour cela que la formation de nos employés tout au long de leur carrière ainsi que la transmission de connaissances par le biais de l'apprentissage ont toujours fait partie de l'ADN d'Arc.

Cette année, cela a pu se traduire de multiples manières avec :

- 112 821 heures de formations réalisées malgré la conjoncture peu favorable.
- Un large programme d'alternance pour que les maîtres d'apprentissage puissent transmettre aux alternants leurs connaissances et passion du verre et leur permettre de mieux intégrer les spécificités liées à la matière du verre.

Daniel VASSEUR
(Responsable formation, recrutement et alternance)

"On a de nombreux départs en retraite. Dans les années 1980, nous recrutions pratiquement une personne par jour et donc aujourd'hui cela fait pratiquement une personne par jour qui part en retraite. Il faut donc assurer la transmission de savoir car la particularité de l'industrie verrière est que l'on acquiert l'expérience au fil du temps et qu'il faut du temps pour devenir performant et autonome sur la conduite de nos outils industriels. Et lorsque l'on va recruter, on va s'appuyer sur des diplômes qui existent dans le monde de l'éducation et universitaire, mais souvent on va y amener une "coloration verre" afin de connaître et maîtriser cette matière et son évolution au cours du processus de production."

Interview "Métiers du Verre"

Les événements climatiques extrêmes qui ont eu lieu tout autour du globe en 2022 ainsi que la publication du 6ème rapport d'évaluation du GIEC[1] rappellent l'importance pour une entreprise industrielle de sensibiliser ses équipes aux impacts sur le changement climatique ainsi qu'aux leviers d'atténuation et d'adaptation indispensables.
Arc a ainsi mis en place de multiples actions au niveau du Groupe et de chacune des entités telles que :

- De la sensibilisation au sein d'Arc France, à destination des équipes commerciales, design ou encore des alternants lors de la semaine de l'Alternance, sur l'importance de penser avec une approche "cycle de vie".
- La réalisation entre 2022 et 2023 de pas moins de 7 modules de formations numériques qui sont ou vont être créés en interne afin d'imprégner la culture développement durable au sein d'Arc.
- La mise en œuvre d'opérations d'engagement à destination des salariés pour encourager à réduire leurs propres impacts. Arc France a encouragé le covoiturage de ses salariés. Arc North America a de son côté choisi de développer des actions de nettoyage et AGC a installé des bornes électriques pour permettre aux salariés de recharger leur vélo à assistance électrique.

Ariane COLOMAR
(Cheffe de projet amélioration continue)

"Bien que le covoiturage était une solution déjà pratiquée par de nombreux collaborateurs, l'application Pass Pass facilite cette action et je trouve à titre personnel qu'elle répond à tous mes besoins de mobilité tout en m'offrant l'opportunité de rencontrer d'autres collaborateurs. Cela me permet d'économiser environ 100€ par semaine en carburant que je peux dédier à des activités et des sorties avec mes enfants les weekends. J'apprécie énormément les trajets avec mes collègues. C'est un excellent moyen pour échanger de manière informelle entre les différents services, apprendre de leurs expériences et trouver de nouvelles solutions. A titre personnel, je suis fière de réduire mon empreinte écologique grâce au covoiturage. Je suis ravie que cela ait été mis en place !"

+550
salariés
formés à la RSE
en 3 modules

7
modules de formations
à la RSE programmés

[1] GIEC = Groupe Intergouvernemental d'experts sur l'Evolution du Climat

Promouvoir la diversité

La féminisation de nos métiers industriels, historiquement très masculins, est un enjeu au sein du Groupe.
La part de femmes dans les effectifs a ainsi progressé de près de 8% et même de plus de 12,5% dans les effectifs de production entre 2019 et 2022. Cette évolution est particulièrement perceptible au sein des équipes d'Arc France. Plus de 900 femmes y ont fait le choix de l'industrie. Si elles sont plus nombreuses dans les métiers de techniciennes ou cadres, elles sont également actives et engagées en production, maintenance, logistique ou encore en R&D.

Sur le site français, la promotion de la mixité et l'égalité professionnelle est particulièrement portée par un collectif de volontaires créé en 2017 : le réseau Verr'Elles.

Celui-ci mène des actions autour de la diversité et la mixité dans l'entreprise et valorise les métiers de l'industrie auprès des jeunes filles notamment dans les lycées et collèges de la région. Elles tissent des liens avec d'autres réseaux du territoire afin d'échanger sur les problématiques rencontrées au sein de leurs entreprises et de partager les bonnes pratiques. Engagées, elles accompagnent des jeunes filles dans le cadre du programme Capital Filles (qui associe des marraines du monde professionnel à des filleules en classe de terminale afin de les aider dans leurs choix d'orientation).

Verr'elles
réseau Arc

Via l'alternance ou des évolutions internes, des femmes choisissent aujourd'hui les métiers, par exemple, de conductrices de ligne industrielle ou de techniciennes de maintenance.

+8%

de femmes dans les effectifs du Groupe entre 2019 et 2022

Lindsey DECUPPER
(Conductrice d'équipements industriels)

"Lorsque j'ai appris qu'Arc embauchait, j'ai postulé et j'ai été prise en intérim au conditionnement. J'ai ensuite suivi la mention complémentaire conducteur de machines de verrerie, ce qui m'a permis d'être embauchée en contrat à durée déterminée comme conductrice d'équipements industriels, puis en contrat à durée indéterminée."

Participer au dynamisme des territoires dans lesquels nous opérons

Le Groupe, depuis ses débuts, a toujours souhaité s'investir au sein des territoires sur lesquels il était implanté. Cette année ne faisant pas exception, l'entreprise s'est engagée au travers de nombreux partenariats sélectionnés par chacune des entités.

Ainsi, Arc Glass China a choisi de s'engager avec la Croix Rouge en donnant l'équivalent de 15 000€ d'assiettes à destination des maisons de retraite.

Arc North America a proposé à plus de 40 étudiants et étudiantes, issus du programme d'ingénierie de la Cumberland County Tec, de visiter l'usine et d'assister à une présentation des métiers grâce aux partages d'expériences de plusieurs employés.

Témoignage des étudiants

"J'ai trouvé particulièrement intéressante la façon dont des personnes de tous profils travaillent ensemble à la création d'un produit."

"La visite d'un établissement comme celui-ci a été l'expérience la plus étonnante que j'ai vécue jusqu'à présent dans ma carrière d'ingénieur."

ANA s'est également impliqué avec l'association YMCA locale qui s'engage à renforcer la communauté en responsabilisant les jeunes, en améliorant la santé et le bien-être des personnes de tous âges et en inspirant l'action dans et à travers les communautés. Cela a permis de venir en aide à 73 familles dans le besoin pendant la période des fêtes en recueillant auprès des collaborateurs et collaboratrices des dons de nourriture, de vêtement ou d'articles ménagers, etc.

Arc France a également souhaité être partenaire d'événements promouvant la culture, le lien social et l'écologie sur le territoire. Cela a pris la forme de partenariats avec le soutien des championnats du monde de kayak-polo qui se sont déroulés à Saint-Omer, la mise en avant d'Audo Tri, la promotion d'une épicerie solidaire locale ou encore de la construction par un lycée d'un mattauphone au travers de donations verrières.

Cette année ayant été proclamée Année Internationale du Verre par l'ONU, Arc, comme d'autres verriers, s'est associé à la Fédération du Verre pour valoriser ce matériau.
Dans le cadre de cette année, le territoire sur lequel Arc France est implanté, la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, a élaboré une exposition photos autour des thématiques de l'industrie, du matériau et des métiers du verre en lien avec Arc France et Saverglass.

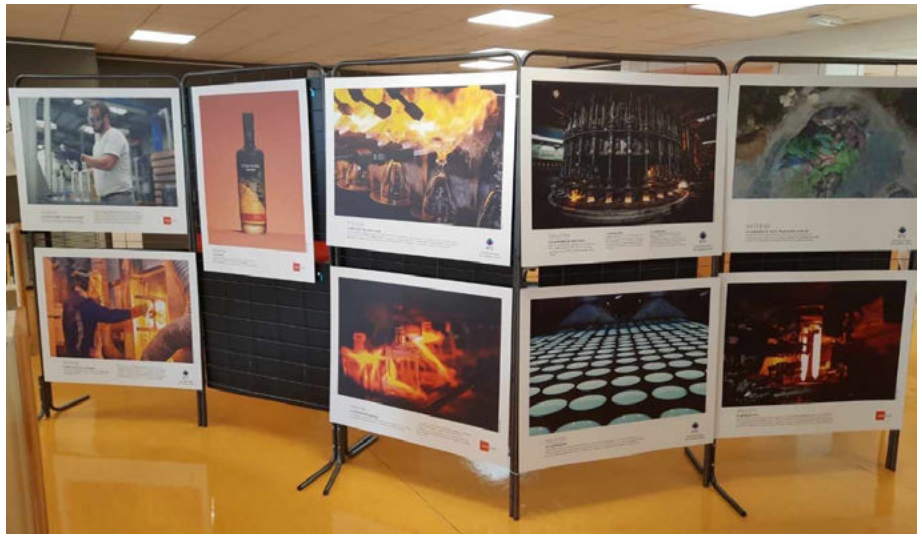

Christophe BENON
(Directeur R&D)

"Dans le cadre de l'Année du Verre (IYOG2022), j'ai eu le privilège de participer à la série documentaire "Parlons Verre". Un groupe de travail, rassemblant quelques représentants de l'industrie verrière, s'est constitué à l'initiative de la Fédération des Industries du Verre et de la Fédération du Cristal et du Verre.
Nous avons produit tout au long de l'année un certain nombre de courtes vidéos à destination d'un public le plus large possible. Par ce canal, nous avons eu l'opportunité de parler de nos métiers, de nos techniques, des nombreux usages de ce beau matériau, de la passion qui anime les femmes et les hommes qui le produisent, mais aussi de nos enjeux et de nos ambitions.
Au rang de ces dernières, l'ambition majeure, partagée par tous les verriers, est de réduire notre impact environnemental. Certes le verre est un matériau recyclable, certes les articles en verre que nous produisons chez Arc sont par nature dédiés à la réutilisation et au ré-usage, certes le verre a quelques avantages à faire valoir dans le remplacement de matériaux moins vertueux, mais cette industrie est cependant très consommatrice de ressources vierges et d'énergie.
Nous avons encore des efforts considérables à produire dans la réduction de notre empreinte, et j'espère que cette série a participé à convaincre de l'intensité que nous y mettons et de la sincérité de notre démarche."

Le miracle du Verre

Arc France s'est de plus à nouveau associé au projet de l'association Terre de Verre : l'Opération Boules de Noël.
Elle a une nouvelle fois été un succès avec l'investissement passionné des souffleur et souffleuse de verre de l'entreprise et de l'association.
La Cartonnerie locale Gondardennes s'est associée au projet en produisant les emballages des boules de Noël.

Cette édition a permis de vendre 245 boules de Noël et de reverser 3 500€ à l'Unicef soit l'équivalent de : 17 500 vaccins contre la polio, 9 000 sachets d'alimentation, 80 kits de 1er secours, 18 box "école en boîte" soit 720 enfants

S'impliquer dans le tissu économique local

Le groupe Arc s'implique dans le tissu économique de ses territoires. A ce titre, trois de nos entités (AF, ANA et AGC) sont représentées au sein des chambres de commerce et d'industrie.

Arc France participe au comité stratégique territorial et intervient aux Rencontres européennes décarbonation et territoire.

Au titre de l'intégration dans le tissu entrepreneurial local, il faut aussi citer la collaboration de Arc avec EuraMaterials dont Arc est membre depuis l'origine, cluster industriel au service des industries de transformation des matériaux, basé à Tourcoing, et disposant du label «Pôle de Compétitivité».

Christophe BENON
(Directeur R&D)

"Au-delà du rôle d'administrateur que l'entreprise y assume, cette structure est régulièrement sollicitée dans le cadre d'appels à projet, en support ou garant technique de demandes de financement, mais aussi dans le cadre de mises en relations avec d'éventuels partenaires, pour lesquelles EuraMaterials joue pleinement son rôle de réseau. C'est par ce truchement que nous venons de lancer fin 2022 un partenariat avec l'I.U.T. de Béthune sur un projet de développement de résines biosourcées pour produits de décoration. Ce projet, baptisé « BioBaR », est lauréat du dispositif STIMulE1 de la Région Hauts-de-France."

	Année de référence		Total 2019	Total 2020	Total 2021	Total 2022
Tonnes produites	463 572	2019	463 572	394 128	436 853	387 105
Chiffre d'Affaires (milliard €)	0,811 €	2019	0,811 €	0,641€	0,741 €	0,899 €
Effectif total	8 159	2019	8 159	8 142	7 789	7 601
dont contrat permanent (%)	94%	2019	94%	90%	94%	95%
dont contrat temporaire (%)	6%	2019	6%	10%	6%	5%
Effectif encadrement	1 795	2019	1 795	1 700	1 655	1481
dont Hommes (%)	76,4%	2019	76,4%	76,3%	73,6%	64,5%
dont Femmes (%)	23,6%	2019	23,6%	24,7%	26,4%	35,5%
Effectif ouvrier	6 364	2019	6 364	6 442	6 034	6119
dont Hommes (%)	85,0%	2019	85,0%	82,4%	85,8%	83,97%
dont Femmes (%)	15,0%	2019	15,0%	17,6%	14,2%	16,03%
Heures de formation (h)	130 806	2019	130 806	106 993	151 339	112 821
Heures de formation (h/employé)	16,42	2019	16,42	13,92	20,34	14,84
Taux de fréquence des accidents	9,52	2019	9,52	9,46	13,82	13,38
Taux de gravité des accidents	0,41	2019	0,41	0,54	0,59	0,78
Nombre de décès	0	2019	0	0	0	0

	Année de référence		Total 2019	Total 2020	Total 2021	Total 2022
Tonnes de déchets générés (groisil exclus)	17 123	2019	17 123	13 882	18 313	13 992
dont recyclés en interne	0	2019	0	0	0	0
dont recyclés en externe	14 557	2019	14 557	10 646	11 605	8 025
dont mis en décharge	2 568	2019	2 568	3 088	6 708	5 931
% de déchets recyclés (groisil exclus)	85%	2019	85%	77%	63%	57%
Kilogramme de déchets générés (groisil exclus) / tonne produite	37	2019	37	35	42	36
Tonnes de groisil généré	191 669	2019	191 669	174 843	208 839	180 440
dont recyclé en fillière interne	177 425	2019	177 425	171 580	197 458	160 100
dont recyclé en fillière externe	12 639	2019	12 639	11 874	14 993	12 761
dont non-recyclé	5 336	2019	5 336	2 825	2 661	2 890
Groisil généré recyclé (%)	99%	2019	99%	100%	100%	96%
Tonnes CO_2 (scope 1)	431 022	2019	431 022	396 839	419 978	376 617
Tonne CO_2/tonne produite	0,93	2019	0,93	1,01	0,96	0,97
Consommation eau (m^3)	2 744 137	2019	2 744 137	2 349 384	2 496 512	2 412 946
dont eaux douces de surface (m^3)	1 172 777	2019	1 172 777	1 122 741	1 179 065	1 060 575
dont eaux douces souterraines (m^3)	547 428	2019	547 428	487 831	461 039	391 575
dont eau courante (industrielle - non potable m^3)	338 026	2019	338 026	277 333	302 518	326 027
dont eau courante potable (m^3)	482 999	2019	482 999	461 479	553 890	635 192
Consommation d'eau/ tonne produite (m^3/t)	5,92	2019	5,92	5,96	5,71	6,23

	Année de référence		Total 2019	Total 2020	Total 2021	Total 2022
Consommation totale d'énergie (MWh)	2 471 734	2019	2 471 734	2 288 061	2 402 986	2 075 238
dont consommation de Gaz (MWh PCI)	1 907 885	2019	1 907 885	1 752 097	1 849 580	1 656 265
dont consommation d'électricité (MWh)	563 849	2019	563 849	535 964	553 405	518 860
Production en énergie renouvelable (MWh)	0	2019	0	0	761	1 854
Consommation d'énergie renouvelable (MWh)	119 616	2019	119 616	123 292	122 185	91 730
Énergie renouvelable achetée (MWh)	56 940	2019	56 940	57 096	56 940	11 680
Consommation d'énergie (MWh) / tonne produite	5,33	2019	5,33	5,81	5,50	5,36

Arc Soutient le Global Compact depuis 2003

NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL

UN GLOBAL COMPACT

Arc s'est engagé très tôt dans le développement durable notamment en étant l'une des premières entreprises françaises à signer en 2003 le Pacte Mondial des Nations Unies ou Global Compact. Les valeurs de la société étaient et sont restées semblables aux principes du Global Compact et cette signature a été très bien comprise et intégrée par les collaborateurs de l'entreprise.
Les années qui suivirent ont permis de commencer à identifier les actions de progrès et à les mettre en place puis d'en rendre compte à travers un premier rapport de développement durable en 2005.
Les 10 principes du Global Compact sont universels et applicables pour l'ensemble de nos activités et de nos sites. Le Pacte Mondial des Nations Unies est reconnu au niveau international et par l'ensemble de nos Clients pour qui c'est un gage de bonnes pratiques sociales et environnementales.
Les différentes actions présentes dans ce rapport illustrent ces 10 principes. Afin d'en faciliter la lecture, le tableau ci-après permet de faire le lien entre les bonnes pratiques et les principes du Global Compact.

Catégories	Principes	Politiques et bonnes pratiques	Références
Droits de l'Homme	1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme	• Règlement intérieur et politique RH • Code Ethique • Code de Conduite Fournisseurs	Documents Internes ; Pages 10 à 11
	2. À veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme		
Normes internationales du travail	3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective	• Règlement intérieur et politique RH	Documents Internes
	4. À contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire	• Code Ethique • Code de Conduite Fournisseurs	Documents Internes ; Pages 10 à 11
	5. À contribuer à l'abolition effective du travail des enfants	• Politique RH • Code Ethique • Code de Conduite Fournisseurs	Documents Internes ; Pages 10 à 11
	6. À contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession	• Développer les talents verriers • Promouvoir la diversité • Règlement intérieur et politique RH • Code Ethique	Documents Internes ; Pages 37 à 39 ; Pages 10 à 11
Environnement	7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement	• ACV Comparatives et Éco-conception • Réduire l'impact de notre supply chain • Innover dans notre process de production • Concevoir des emballages responsables • Promouvoir le réemploi	Pages 23 à 34
	8. À prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement		
	9. À favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement		
Lutte contre la corruption	10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin	• Code Ethique • Code de Conduite Fournisseurs	Documents internes ; Pages 10 à 11

Note méthodologique

Ce rapport développement durable publié en mai 2023 répond à la nécessité pour Arc de communiquer à toutes ses parties prenantes les performances de durabilité relatives à l'année 2022 (01.01.2022-31.12.2022), avec des informations et des références également aux données relatives aux années antérieures.

Ce rapport examine les performances d'Arc d'un point de vue environnemental et social. Bien que la rédaction de ce rapport soit un exercice volontaire pour Arc, nous nous engageons depuis de nombreuses années à déployer un processus structuré de communication d'informations non financières. Celui-ci permet une présentation de plus en plus complète et transparente vis-à-vis des principales parties prenantes.

Le périmètre de reporting du rapport développement durable considère Arc Holdings S.A.S., dont le siège est situé à Arques ainsi que ses entités Arc France (France), Arc North America (US), Arc Middle-East (Emirats Arabes-Unis) et Arc Glass China (Chine).

Ce rapport s'efforce de suivre les lignes directrices du GRI Sustainability Reporting Standards (normes GRI) publiées en 2021 par la Global Reporting Initiative, qui constituent la référence internationale la plus répandue en matière de rapports sur le développement durable.

Les principes fondamentaux de définition et de qualité fournis par la norme GRI suivis dans cette édition sont l'inclusion des parties prenantes, le contexte de la durabilité, la matérialité, l'exhaustivité, l'exactitude, l'équilibre, la clarté, la comparabilité, la fiabilité et l'actualité.

Les thèmes abordés dans ce rapport sont ceux considérés comme pertinents de par les impacts environnementaux et sociaux des activités d'Arc ou parce qu'ils sont à même d'influencer les décisions de nos parties prenantes. Ces thèmes matériels ont été identifiés en réalisant une analyse de matérialité selon une approche organisée et articulée.

Ce rapport n'a pas fait l'objet d'un audit par un organisme tiers indépendant.

Pour plus d'informations sur ce rapport, veuillez contacter :
sustainability@arc-intl.com

Envoyez-nous vos commentaires sur ce rapport ou contactez-nous pour plus d'informations :

Arc
104 Avenue du Général de Gaulle
62510 Arques - France
sustainability@arc-intl.com

Chef&Sommelier,
Arcoroc,
Cristal d'Arques Paris,
Luminarc,
sont les marques du Groupe Arc

www.arc-intl.com

Luminarc
Cristal d'Arques Paris
Chef&Sommelier
Arcoroc

Luminarc
Cristal d'Arques Paris
Chef&Sommelier
Arcoroc

Arc
Luminarc
Chef&Sommelier
Arcoroc

arc

Innovative glass
for a better world

RAPPORT 2022 - Conception graphique et photos : Arc Design - AN22/23